

EVERGNICOURT

1^{er} SEPTEMBRE 2022

20h00

PRESENTS

L'an deux mille vingt-deux, le 1^{ER} SEPTEMBRE à vingt heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de M.CAVEL Olivier, Maire.

Présents :

CAVEL Oliver	X	FOUCHART Sandrine	X
FOURNIER Laurent	X	LAHEMADE Mathieu	X
LAMBOT Nicolas	X	GABALLO Sylvain	X
CHIGNOLA Jérôme	X	DUFOUR Alexandre	X
DURAND Marion	X		
TREMLET Ingrid	X		
PICAULT Delphine	X		
LAFOND Séverine	X		

Madame LAFOND Séverine, Secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1. **Délibération décision modificative amortissement Budget 2022**
2. **Délibération prolongation contrat PEC Mme ROYER Corinne**
3. **Délibération Etude Allée des Tilleuls**
4. **Divers**

1. DELIBERATION N°
Décision modificative amortissement

Prévision de crédits pour l'amortissement de la dépense inscrite en 2041582 (Noréade).
Inscription au 6811 et 28041582.

Vote de la délibération :

Vote pour : 12 / Vote contre : / Abstention : / Excusés :

2. DELIBERATION N°
Prolongation contrat Mme ROYER Corinne

Le contrat de Mme ROYER prend fin le 9/9/2022. Le dispositif financement à 50% n'existe plus à partir de septembre 2022. Un contrat CDD est proposé (24h/semaine payé sur 18h50 sur 12 mois).

Mme ROYER prendra sa retraite à la fin de l'année scolaire. Il est décidé de renouveler son contrat pour 1 an, la commune prendra à 100% en charge son salaire.

Vote de la délibération :

Vote pour : 12 / Vote contre : / Abstention : / Excusés :

3. DELIBERATION N°
Etude Allée des Tilleuls

Deux entreprises ont été consultées.

TERRA : 4 516 € TTC

BTP : 9 000 € TTC

A reporter

4. DELIBERATION N°
Adhésion SIDEN SIAN

Nouvelle adhésion de communes.

Vote de la délibération :

Vote pour : 10/ Vote contre : 2 / Abstention : / Excusés :



5. DELIBERATION N°
Réhabilitation de la signalisation des rues

Plusieurs entreprises ont été consultées, Signature, Gorez, T1, le choix s'est tourné sur l'entreprise T1.

Vote de la délibération :

Vote pour : 12/ Vote contre : / Abstention : / Excusés :

Le Maire,
Olivier CAVEL